



# Entre place et sujet : une lecture sociale de la parentalité

Synthèse de l'intervention de Christine Castelain-Meunier  
lors du séminaire organisé le 15/10/2004 par l'asbl ATOSE

par Christine Renouprez, de l'asbl RTA

Le 15 octobre 2004, Atose, une association créée au début des années '90 et regroupant différents services d'aide à la jeunesse de l'arrondissement judiciaire de Mons, invitait Christine Castelain-Meunier à participer à un séminaire intitulé « *Le social en question, une tentative d'analyse à partir du concept sociologique d'institution* ». Plusieurs questions ont jalonné l'intervention de Christine Castelain-Meunier : *Comment combiner les préoccupations individuelles et celles de la société? Comment combiner estime de soi et respect de l'autre? Com-*



Christine Castelain-Meunier

*ment les changements de places s'opèrent-ils? Entre processus de déplacement (d'une place assignée, source d'insatisfaction, à une place revendiquée) et conditions pour que l'individu puisse devenir sujet, le débat a fait la part belle à la parentalité : à l'évolution de la condition féminine, aux ajustements du père par rapport à cette évolution, à la place de l'enfant dans cette recomposition et à son statut de sujet. Autant de thématiques qui présentent des implications concrètes pour les travailleurs sociaux de l'aide à la jeunesse.*



## 1. POINTS DE REPÈRES

Christine Castellain-Meunier est sociologue au CNRS et chargée de recherche au CADIS (Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologique). Elle enseigne à l'École des Psychologues praticiens (Paris). Dans sa thèse de doctorat réalisée à partir d'une expérience d'observation participante dans un bidonville du Chili, elle a tenté de problématiser « *une manière de faire avancer la démocratie dans un pays où règne une extrême pauvreté* ». Elle s'est ensuite intéressée entre autres à l'insertion dans les circuits informels de travail dans différents pays du Tiers Monde et à l'insécurité en tant que construction politique.

C'est alors qu'elle rejoint le laboratoire de recherche fondé par Alain Touraine (le CADIS)

pour participer à une étude sur le mouvement des femmes. Depuis, elle travaille essentiellement sur les questions du masculin, du féminin, de l'enfant et de la famille. Dans son dernier ouvrage, *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*, elle étudie à la fois le malaise du masculin et ses nouvelles formes d'affirmation, notamment autour du thème de la paternité. Elle se prononce en faveur d'un rééquilibrage des places, des rôles et des responsabilités entre les hommes et les femmes et a été à l'origine de plusieurs mesures dont le congé de paternité et le livret de paternité, mises en place par le ministère français de la famille en 2002.

## 2. SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE

Le séminaire regroupait une vingtaine de travailleurs sociaux dans les locaux de la commune d'Écaussines. L'intervention de Madame Castelain-Meunier privilégiant nettement le mode interactif se prêtait peu à une retranscription de l'ensemble des échanges. Nous avons choisi de reconstruire une synthèse a posteriori sans respecter la séquence temporelle de manière stricte, en l'illustrant toutefois de plusieurs extraits fidèlement reproduits à partir de l'enregistrement vidéo.

Cette synthèse a été réalisée sur base à la fois de l'exposé de Madame Castelain-Meunier et du débat qui l'a suivi. Elle intègre également des extraits d'une interview de l'oratrice réalisée par RTA (Jacqueline Fastrès).

En liminaire, Christine Castelain-Meunier rappelle quelques-uns des grands auteurs qui ont inspiré ses travaux: la sociologie compréhensive de Weber (c'est le sens que l'individu donne à l'action qui fait la société), l'interactionnisme symbolique de Goffman, la théorie du don de Marcel Mauss et en partie Bourdieu (« *La misère du monde* »). Se rattachant à la sociologie de Touraine, elle part du postulat que la société ne se conçoit plus comme une instance supérieure ou un ensemble d'institutions qui dispenserait des normes; l'appartenance d'un individu ne se définissant plus tant en termes de règles à respecter qu'en termes de capacités du sujet à créer, du moins partiellement, sa vie. Dans cette perspective (logique de subjectivation),



le sujet est celui qui construit sa vie individualisée ; c'est lui (et non simplement l'individu) qui induit la direction de l'histoire.

« (...) ça me paraît vraiment très intéressant (...) de s'interroger sur la manière dont on peut réfléchir à cette sorte de découplage qu'on constate à l'échelle de l'histoire entre l'individu et la société, entre l'individuel et le social. (...) quand on parle d'institution, qu'on dit que la société est faite d'institutions et qu'on se représente la société comme une sorte d'instance qui dispense des schémas, du « métasocial » qui vient d'en haut, je suis un tout petit peu mal à l'aise avec cette notion là parce que ça me renvoie un peu à la conception à la Durkheim de la société, avec cette idée qu'il existerait une sorte d'instance au-dessus de nous qui régulerait l'histoire. L'idée serait qu'il y a des gens intégrés parce qu'ils respectent des normes et il y a des gens marginaux parce qu'ils ne les respectent pas et tout le problème serait de rendre ces marginaux intégrés. [...] C'est un petit peu ce qui me vient quand on me parle d'institution et de symbolique. J'ai plutôt envie d'orienter la réflexion autrement (...) et de me rapprocher de ce que nous dit Max Weber, à savoir que c'est le sens que les individus donnent à leur action qui fait l'histoire de la société (...) »

## LA RELATION À L'AUTRE : UN DOUBLE TRAVAIL

**Comment comprendre la rencontre de l'individu et du collectif?** Christine Castelain-Meunier répond à cette question en référence aux notions d'**estime de soi** et de **respect de l'autre**. Pour elle, on ne peut faire l'économie ni de l'un ni de l'autre pour qu'une relation sociale soit satisfaisante et il est illusoire d'encourager une personne à s'estimer si l'univers qui l'entoure ne lui renvoie que mépris. On ne peut, nous dit-elle, évaluer les

rapports sociaux sans questionner l'authenticité ; on ne peut par exemple raisonner sur les interactions des jeunes si on estime que leurs comportements n'ont pas de sens.

« Si on le [le jeune] perçoit à travers cette idée qu'il n'est pas intégré dans la société, il est marginal, on va vouloir à tout pris l'intégrer, l'intégrer à coups de références qui vont en fait faire violence à son milieu, faire violence à sa culture, ... ».

L'autre position est de partir du principe que les jeunes sont intégrés puisque les valeurs qu'ils défendent et les comportements qu'ils affectent sont tout à fait conformes à ceux de la société marchande.

« L'idée c'est ça, on ne peut pas raisonner sur l'interaction et l'action auprès des jeunes si on n'a pas intégré qu'à la fois on doit les respecter à la place où ils sont sans penser qu'ils sont complètement décalés. Non, ils font leur vie, ils font leur histoire, ils ont des actions et leurs actions ont un sens par rapport à la société à laquelle ils contribuent et qu'ils contribuent à construire et en même temps les personnes qui s'occupent d'eux doivent absolument toujours aussi se resituer dans la question de l'estime de soi et dans qui je suis par rapport à moi-même et pas uniquement par rapport à eux ».

Christine Castelain-Meunier lie ce double travail à la capacité et aux « chances » qu'a l'individu d'être sujet. Elle évoque la manière dont, selon elle, un travailleur social peut accompagner cet individu dans un processus de subjectivation.

« (...) ce qui est très difficile c'est à la fois de combiner l'individuel et le collectif puisqu'il y a un clivage qui les sépare, et ce qui semble fondamental pour que l'individu soit à la fois un sujet ayant des droits civiques et sociaux et se



*fasse respecter par l'autre c'est qu'il soit dans l'estime de lui et qu'il soit aussi dans la capacité à respecter l'autre et donc avoir une place qui lui permette de s'affirmer comme sujet. »*

*« Alors c'est compliqué parce que tout dépend des capitaux dont on dispose, tout dépend des ressources dont on dispose et tout dépend aussi des rapports sociaux dans lesquels on est pris (...). La question de l'affirmation de soi est devenue centrale, mais le problème c'est que chacun ne dispose pas de moyen suffisant pour s'affirmer et beaucoup d'individus sont dans la souffrance et dans le manque et n'ont pas les moyens de s'affirmer et d'être dans un rapport social à l'autre qui leur permet et de respecter l'autre et bien évidemment de se faire respecter. Donc on sent bien qu'il peut y avoir de la part du travailleur social une démarche très importante qui est d'amener l'individu à prendre du recul par rapport à son rôle pour lui-même; de l'amener à se considérer comme sujet. [...] Là on sent bien que le travailleur social (...) peut faire monter comme ça vers le haut des revendications à partir de l'expression des manques des individus (...) ».*

*« Les groupes, les institutions dans lesquels les travailleurs sociaux sont intégrés doivent leur permettre d'être à l'écoute, de faire écho aux revendications dont ils peuvent être porte-parole. En fait les travailleurs sociaux sont des médiateurs entre les souffrances des individus qu'ils côtoient et puis les instances juridiques et les instances politiques et les réseaux institutionnels qu'ils rencontrent dans la société ».*

## LE PROCESSUS DE DÉPLACEMENT

En faisant un détour par son expérience dans les bidonvilles chiliens, Christine Castelain-Meunier montre comment les habitants ont pu

s'organiser politiquement grâce à un accompagnement adéquat et faire en sorte que leurs revendications soient entendues. Les habitants des bidonvilles ont ainsi été aidés à devenir de plus en plus « sujets », en participant à la vie de la communauté et à la construction de logements, à la mise en place de structures éducatives, d'une polyclinique, etc.

*« Et donc progressivement (...) l'organisation politique essayait d'accompagner leurs revendications donc de faire en sorte qu'ils se sentent de moins en moins objets et donc de plus en plus sujets. Elle essayait de faire remonter leurs revendications et donc certains étaient embauchés dans les entreprises de construction, certaines femmes étaient formées pour être puéricultrices, d'autres pour être infirmières, etc. Et donc progressivement comme ça les gens obtenaient par revendication un semblant de logement, ensuite obtenaient un travail et puis ensuite obtenaient de l'éducation (...) tous les registres de la vie quotidienne de ces individus là étaient pris en considération et pris en considération à travers les manques qui existaient ».*

*« (...) au fur et à mesure il y a eu une véritable convergence autour de cette envie d'être respecté et de se respecter et d'exprimer des manques, d'exprimer des revendications et de trouver satisfaction par l'intermédiaire des partis politiques qui se faisaient porte-parole des revendications de ces habitants des bidonvilles, il y a eu vraiment convergence entre l'intervention des pouvoirs publics, les attentes des habitants des bidonvilles et les interventions des partis politiques. »*

Lorsque des acteurs sont aux prises avec des difficultés ou des tensions qu'ils ne se sentent pas reconnus ou souhaitent une autre place, il importe donc selon l'oratrice de « faire remonter » la parole singulière, de dégager et





de traduire cette parole en recommandations collectives et d'ainsi « faire bouger la société » en utilisant les ressources et les potentialités des acteurs. Le processus se fait par étapes : « (...) *une place dans un type de société devient insatisfaisante pour un groupe et donc les manques sont identifiés, les souffrances sont identifiées et du coup il y a une parole collective qui émerge et du coup il y a une réaction des institutions et des instances juridiques (...)* ».

Au départ, il est donc question d'identifier les manques, ensuite de rassembler les revendications communes et de les faire remonter, et enfin d'en informer largement le public (« l'absence d'information est un moyen de maintenir les inégalités ») et de créer des rapports de forces.

« (...) *les acteurs de la société sont toujours aux prises avec des difficultés, avec des tensions, des contradictions, de la complexité; ils ont toujours à faire monter à la fois une parole singulière et une parole collective, et toujours se faire un peu porteurs des revendications, donc aller à la pêche aux revendications et faire monter ces revendications à travers notamment des associations qui vont faire bouger les lois, bouger des normes, bouger.* »

Exemples :

- les congés de paternité : le processus s'est construit au départ des attentes des hommes formulées en termes de revendications par des associations masculines avant d'être portées sur la place publique et de donner lieu à une loi ;
- la violence conjugale : auparavant, la violence conjugale appartenait à la normalité ; aujourd'hui, elle est devenue un problème social dans la mesure où elle est apparue politiquement comme une atteinte à l'intégrité de la personne, et donc comme

relevant de la responsabilité collective ; elle a alors été considérée comme une violation à la loi et a elle-même abouti à la création d'une nouvelle loi.

## LA « PLACE »

Comment la place se définit-elle ? Comment est-elle attribuée ou non aux individus ?

Un premier élément de réponse est de dire que la place est marquée par le contexte social et culturel. Pour Christine Castelain-Meunier, la place du sujet est liée en partie aux déplacements dans la définition des rôles de chacun au cours du temps ; elle dépend entre autres de la capacité des individus « à faire tomber les masques hérités du passé ».

« (...) *les choses se sont déplacées à l'échelle de l'histoire : avant la femme n'existait pas comme sujet social ayant des droits civiques et sociaux, c'est un fait indéniable. Elle existait comme épouse et mère. Si elle n'était pas mariée elle n'existait pas, si elle ne faisait pas d'enfant elle était répudiée (...)* ».

## L'ÉVOLUTION DE LA FEMME COMME SUJET

Pendant la période industrielle, la place de la femme était essentiellement légitimée par le mariage et la maternité ; elle ne jouissait en effet d'aucun droit civique et social. Son rôle était centré sur les besoins biologiques et domestiques de la famille. Ensuite, parce qu'elles ont acquis une autonomie économique, parce qu'elles ont obtenu des droits civiques et sociaux, elles ont pu s'affirmer autrement que comme épouses et mères. Pour Christine Castelain-Meunier, c'est parce qu'elles ont pu identifier collectivement leurs « manques », leur insatisfaction par rapport aux mariages arrangés, à l'obligation de se limiter aux tâches



ménagères, à l'absence d'accès à la vie politique et économique, à la non reconnaissance de leur travail, etc. qu'elles ont fini pu acquérir le statut de sujet; le sujet étant donc, selon Touraine, celui qui s'affirme par le choix de son mode de vie et par la revendication d'un modèle de société où ce choix est offert à tous.

*« (...) les femmes ont trouvé qu'elles n'étaient pas intégrées dans la société, qu'elles n'étaient pas reconnues dans la société parce qu'en fait elles avaient une place à part qui les sollicitait pour participer à cette société industrielle comme accompagnantes de la place de l'homme. Je m'explique c'est elles qui devaient permettre à l'homme de faire son ascension sociale, c'est elles qui travaillaient au foyer, mais qui n'avaient pas de salaire et qui avaient à se situer dans une société industrielle où ce qui commençait à compter c'était de pouvoir consommer des biens marchands, de pouvoir avoir un salaire, etc. Donc là les femmes se sont senties marginales avec le fait qu'elles ne pouvaient se définir que comme épouses et mères et là elles ont revendiqué une autre place et quand elles ont revendiqué une autre place et bien en même temps elles ont revendiqué d'exister comme sujet ».*

*« Donc là on voit bien que la question de l'affirmation du sujet à travers la possibilité de choisir ses modèles d'affirmation de choisir sa manière d'être est flagrante. »*

Aujourd'hui, cette affirmation prend d'autres accents, mais le processus reste le même.

*« (...) aujourd'hui c'est un autre contexte et le problème c'est comment combiner, pour une femme le travail et les enfants, et donc là ce qui est très intéressant c'est que la souffrance des femmes s'exprime autrement (...) elles éprouvent des difficultés à se vivre comme sujet dans cette société contemporaine. Pourquoi?*

*Parce qu'elles sont écartelées entre la vie familiale et la vie professionnelle et (...) la question c'est aussi d'avoir un salaire qui permette de vivre décemment donc on voit bien que là les femmes sont aux prises avec des nouvelles souffrances, des nouvelles formes de violences (...) et donc elles ont le sentiment qu'elles ne peuvent pas s'accomplir comme femmes. Donc elles sont écartelées, d'où de nouvelles formes de revendications du côté des femmes et de nouvelles formes d'exigences pour exister comme sujet non pas écartelé mais qui trouve une unité, une harmonie. »*

## CONJUGALITÉ ET PARENTALITÉ

Selon Christine Castelain-Meunier, on observe un double mouvement de responsabilisation excessive des mères et de déresponsabilisation chez les pères (perte de la puissance paternelle). Entre ces deux tendances, les enfants paraissent « flotter ». Un des enjeux essentiels, selon elle, serait que l'homme et la femme acceptent de se réajuster l'un par rapport à l'autre tout en intégrant le modèle de la société dans laquelle ils vivent (en faisant par exemple une meilleure place au père).

Se référant à ses récents travaux sur *les métamorphoses de la famille*, Christine Castelain-Meunier explique que les modèles traditionnels de la famille ont été grandement bouleversés depuis la société industrielle. Auparavant, l'homme, assurant la reproduction sociale et économique de la famille, apparaissait comme le complément parfait de celui de la femme, centrée sur la vie domestique et familiale. La maîtrise de la reproduction et l'évolution des mœurs ont bousculé cette conception. L'accroissement des divorces, des naissances hors mariages, des familles recomposées associés à la volonté de certains



de créer leur place de parents en dehors des liens matrimoniaux a poussé la société à dissocier conjugalité et parentalité. La complémentarité entre le rôle de l'homme et celui de la femme n'est alors plus donnée d'emblée, elle est à construire (pour autant qu'elle soit souhaitée). Ces changements, selon Christine Castelain-Meunier, ont profondément remis en question la fonction du père telle qu'elle se définissait antérieurement.

## LA PLACE DU PÈRE

Au XIXe siècle, c'est la conjugalité qui légitime la paternité (la place du père existe essentiellement au travers du mariage); le père est défini comme « chef de famille », porteur d'autorité; il dispose généralement du pouvoir économique, juridique et politique. Aujourd'hui, la paternité ne se définit plus en référence à un modèle stable: l'homme est en recherche d'un ajustement par rapport à l'évolution de la condition féminine (tout comme les femmes qui, confrontées aux exigences parfois contradictoires de leurs rôles, sont désormais à la recherche de nouvelles règles de conjugalité et de parentalité).

*« Le père est moins garanti dans sa paternité qu'avant parce qu'avant dans la société industrielle ce qui garantissait sa paternité c'était l'institution du mariage qui lui donnait une place, un rôle, une fonction. Aujourd'hui sa fonction est moins définie parce qu'on ne passe plus par l'institution du mariage et parce que la complémentarité homme-femme est complètement modifiée, donc à ce moment-là il faut qu'il « improvise » plus son rôle, qu'il construise un peu plus lui-même son rôle (...) il y a nécessité de se réajuster par rapport à une femme qui n'est plus celle d'autrefois, qui n'est plus ce qu'était la mère et la grand-mère parce qu'il y a eu un changement qualitatif important ».*

Pour Christine Castelain-Meunier, la situation paraît s'être en partie inversée puisque le père voit souvent sa place dépendre de celle de la mère de l'enfant (dépenalisation de l'avortement, droit de garde encore très majoritairement confié à la mère pour les enfants en bas âge, etc.). L'avènement des théories psychanalytiques (dans lesquelles le père apparaît comme le séparateur qui vient rompre la fusion entre la mère et l'enfant) et notamment le discours sur les pères « carents » n'a en outre pas aidé selon elle à construire une nouvelle image positive du père.

Le rôle de l'homme se serait donc fragilisé; il aurait perdu de sa spécificité par rapport à celui de la femme qui accède aujourd'hui aux mêmes fonctions que lui. Si l'homme investit depuis peu une bonne part des territoires traditionnellement réservés aux femmes (cf. nouveaux magazines masculins traitant du bien-être, de l'amour, de la santé, de la nutrition, etc), s'il participe de plus en plus à la grossesse et à l'accouchement, la femme conservera toujours l'exclusivité de la « mise au monde » alors qu'il reste très difficile pour lui de trouver un territoire où la femme est totalement absente.

Christine Castelain-Meunier précise que si la forme traditionnelle de la paternité et de son autorité perd de sa légitimité, la fonction paternelle ne disparaît évidemment pas. Au contraire elle reste tout aussi indispensable, mais d'une manière différente (moins objective, moins certaine): l'homme doit se réajuster par rapport à une femme qui n'occupe plus la même place. Ainsi doit-il lui aussi passer par la revendication de sa place (ce qui s'est notamment produit via les revendications autour de la garde alternée).





## SUJET ET PLACE DU SUJET

Une des questions sous-jacentes à l'ensemble du débat porte sur la distinction entre la notion de « place » et la notion de « sujet ». En effet, l'individu qui occupe une place sociale reconnue n'en est pas pour autant un sujet; réduire l'individu à un consommateur entraîne la négation du sujet. De la même manière, une femme qui est mère et épouse occupe une place, une place importante certes, mais qui ne dit rien sur cette femme en tant que sujet.

### **Qu'est-ce qui fait que l'on est sujet dans une société?**

Ce qui rend sujet pour Christine Castelain-Meunier, comme elle le décrit précédemment à travers l'expérience du bidonville, les évolutions de la condition féminine et la redéfinition de la paternité, est la prise de conscience d'un manque et sa traduction en revendication. Ainsi, en aidant les individus à prendre conscience de leurs souffrances ou de leurs manques, en les accompagnant dans cette recherche vers un « mieux-être » et en se faisant leur porte-parole, on participe à faire accéder la personne au statut de sujet. La notion de sujet est en outre pour elle étroitement liée au fait d'être titulaire de droits. Quel est le rôle du droit dans la qualité de sujet? Cette question sera abordée à partir de la condition enfantine.

## PLACE DE L'ENFANT ET DÉPLOIEMENT DE LA NOTION DE CONDITION ENFANTINE

La place, le rôle et le statut de l'enfant sont évidemment affectés par les métamorphoses des conditions d'homme, de femme, de père et de mère. Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la place

de chacun était essentiellement définie par la communauté: on existait uniquement par le rôle que l'on y exerçait. A cette époque, rien de très particulier n'est prévu pour l'enfant: il participe aux travaux et est considéré comme un adulte en miniature, mandaté pour reproduire la société à l'identique. Cette place conférée par la collectivité à l'enfant (et plus tard à l'adulte) avait évidemment un caractère limité et enfermant, et l'homme a voulu s'en libérer.

*« (...) la place de l'enfant au Moyen Age, (...) c'était excessivement cruel, excessivement normé, réglé par toutes les institutions qui se référaient à la religion, mais cette place de l'enfant au moyen-âge était définie par rapport à la communauté et la place de chacun était définie par rapport à la communauté, c'était excessivement aliénant, excessivement pesant, excessivement enfermant et donc bien sûr à l'échelle de l'histoire les individus ont voulu se libérer de ces carcans c'est clair et exister au-delà des rôles alors qu'avant on n'existait qu'à travers le rôle. »*

Aujourd'hui, on fait de plus en plus de place à l'enfant: on lui réserve des espaces et des temps particuliers; des biens et services de plus en plus diversifiés et spécialisés leur sont consacrés. Simultanément, il devient « segmenté », objet de représentations contradictoires, cible privilégiée d'incertitudes. Christine Castelain-Meunier parle de la « place flottante » de l'enfant qui n'est plus réellement initié, à qui on ne transmet plus de repères clairs (notamment en ce qui concernent le masculin et le féminin puisque ces derniers se cherchent et cherchent à se redéfinir eux-mêmes).

La place de l'enfant ne serait en fin de compte plus définie, selon elle, qu'en référence à la société marchande: l'enfant est assigné à une place de consommateur, il doit pouvoir choisir ce qu'il





veut et pouvoir l'exprimer sur le mode du consommateur rationnel. L'assignation d'une telle place ne peut que l'éloigner du statut de sujet.

*« (...) il me semble que ce que l'histoire nous apprend concernant la place de l'enfant c'est qu'elle n'est plus définie aujourd'hui, elle est définie par la société marchande qui a transformé l'enfant en consommateur pouvant faire ses choix et pouvant exiger de ses parents la possession de certains biens et on l'a appelé l'enfant roi (...) ».*

*« (...) ce qui est très intéressant c'est de comprendre pourquoi ils [les jeunes] sont d'une part très intégrés à travers la société de consommation mais en même temps pourquoi ils ne peuvent pas être dans l'estime de soi et se vivre comme sujets. Il leur manque notamment une citoyenneté et il leur manque une capacité à être des sujets reconnus comme ayant des droits civiques et sociaux et comme ayant le droit à une éducation; le droit au respect de leur culture qui est différente de la culture ambiante; le droit à des spécificités des particularités qui font partie intégrante de leur histoire et de l'histoire transgénérationnelle qui accompagne leur vie. »*

A côté de ce rôle de consommateur, l'enfant est aujourd'hui au centre de la famille: il « fait famille » et les places se répartissent autour de lui. Face à la confusion des places au sein de la famille (Madame Castelain le constate par exemple dans les faire-part de naissance où il est parfois difficile d'identifier les parents ou les frères et soeurs), l'enfant en vient selon elle à être sollicité pour étayer l'affirmation identitaire des adultes.

*« Ce qui est très difficile c'est qu'aujourd'hui la place de l'enfant est très individuelle très individualisée (...) parce que la filiation a été individualisée là où auparavant elle avait une*

*dimension collective: on faisait des enfants pour que la société se reproduise. Aujourd'hui ce n'est plus ça parce qu'il n'y a plus d'angoisse sur la capacité de reproduction de la société, par contre cet enfant est investi d'une mission très personnalisée, très individualisée par ses parents puisqu'il doit faire le bonheur de ses parents. (...) et parfois l'enfant est tiraillé entre les attentes de chacun de ses deux parents qui sont parfois très contradictoires et il est totalement pris dans les filets des attentes très individualisées de ses parents (...). Et donc c'est très difficile de concevoir une éducation aujourd'hui au sein d'une famille parce que déjà il y a toute la question (...) de la répartition des places et des rôles au sein de la famille et en même temps il y a les attentes d'une société qui ne sont absolument pas exprimées, hormis que l'enfant doit être un bon écolier (...) ».*

## LE RAPPORT À LA NORME

Selon Mme Castelain-Meunier, aujourd'hui, le sujet n'accepte plus les normes imposées de l'extérieur, il refuse le rôle qu'on lui assigne. L'enfant se retrouverait ainsi placé trop tôt face à la paradoxale « obligation, de choisir » ses repères.

*« Maintenant il y a une diminution des normes, c'est à dire que les normes sont beaucoup plus fluctuantes, elles sont moins cadrées, elles ne sont pas posées comme avant. Donc la famille n'a plus la fonction (ou elle ne prend plus la fonction, on ne lui donne plus la fonction, enfin je ne sais pas ce qu'il faut dire), d'être une transmission de normes très cadrées, au contraire ça se passe plutôt dans le dialogue, la réflexion, etc. [...] Que devient alors cette transmission? À quoi dès lors l'enfant va-t-il se référer: la culture d'origine? La culture du pays d'accueil? La tradition? Le changement? Y-a-t-il encore*



*de « vraies » instances légitimées (à part les médias) pour informer, transmettre, éduquer les enfants ? »*

*« (...) on constate aussi que les enfants flottent pour ne pas dire manquent de repères parce que je pense qu'on est dans une société où il y a trop de repères (...) et en fait chacun doit construire ses repères et les choisir; il y en a plein, mais chacun doit choisir et donc pour choisir il faut être dans la capacité, dans la possibilité de choisir, il faut avoir le loisir de choisir. »*

## LA QUESTION DES DROITS

L'enfant a des droits de plus en plus nombreux et étendus, remarquent les professionnels de la jeunesse qui notent également que plus de droits signifie aussi plus de « devoirs » et que certains droits ne sont que des trompe-l'œil. Être sujet quand on est enfant est-ce véritablement avoir la possibilité de choisir ?

Malgré le discours sur les droits de l'enfant et sur « l'enfant acteur », les participants observent que celui-ci apparaît pourtant de plus en plus « quadrillé » notamment par le marketing, les instances judiciaires et les institutions scolaires. Ils observent dans leurs pratiques que l'élève-enfant, malgré les discours, est souvent traité de manière dépersonnalisée et standardisée; et le souci de la performance et de la compétitivité l'emporte sur le respect du rythme de son développement personnel.

### ***L'enfant doit-il être considéré comme un sujet ?***

Christine Castelain-Meunier rappelle que l'enfant est un être en devenir, une personnalité en construction et qu'à ce titre on ne peut sans doute pas le considérer pleinement comme un sujet (sinon, il y a « parentalisa-

tion » de l'enfant). Dans le cadre d'une procédure qui oppose ses parents par exemple, l'enfant a dorénavant le droit d'être entendu, mais il est de plus en plus de situations où il lui est en fait demandé de choisir entre l'un ou l'autre de ses parents.

*« (...) c'est une transposition de la fonction de sujet de l'adulte à l'enfant, mais ce n'est pas le sujet enfant, parce que l'enfant n'est pas un sujet, c'est un petit être en devenir dont on accompagne la construction de la personnalité (...) »*

C'est sans doute un fait avéré que les jeunes sont soumis à trop de pressions, trop responsabilisés, cela étant, les professionnels de l'aide à la jeunesse, de par la population qu'ils côtoient, reconnaissent avoir une vision tronquée de l'ensemble de la jeunesse et de la manière dont elle évolue: « *notre perception de la jeunesse se laisse parfois gagner par la gangrène de certains discours enfermants et réducteurs* ». Or, il importe parfois, nous dit Christine Castelain-Meunier, d'ouvrir les yeux plus grands (« *être dans la révolte par rapport aux représentations courantes sur les jeunes est un devoir* »), de se rappeler que les jeunes d'aujourd'hui semblent moins embrigadés que leurs aînés dans des rôles pré-définis et déterminés et de voir les formidables ressources qu'ils sont capables d'activer,

*« (...) il y a un aspect important qui est que l'enfant a des ressources considérables, est-ce qu'on ne peut pas dire, et ce serait une hypothèse positive, est-ce qu'on ne peut pas dire qu'il a plus aujourd'hui qu'avant la possibilité d'exploiter ses ressources d'enfant c'est-à-dire ce capital enfant, tout ce capital jeunesse qu'il porte en lui? ». [...] Quand-même les jeunes sont un peu libérés par rapport aux contraintes de rôles qui empêchaient cette jeunesse de s'exprimer (...) L'insouciance de l'enfant ça ne fait pas longtemps qu'elle est possible, (...) »*



Il est rappelé, par ailleurs, que la surresponsabilisation des individus est aussi un fait caractéristique de notre société désacralisée où on ne peut plus invoquer légitimement un Dieu responsable de nos tourments et de ceux de la planète (ce qui évoque les thèses développées par le sociologue Alain Erhenberg dans « *La fatigue d'être soi* »).

## RÔLE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

***Le travail social consisterait-il en partie à « pouvoir amener des familles dans des processus de changement » ?***

Pour Christine Castelain-Meunier, aider les gens à prendre conscience de leurs manques ou plutôt accompagner leurs paroles quand ils expriment des manques et puis les faire remonter fait effectivement partie du travail social : « *c'est pour que cette parole soit entendue, comme si vous étiez des portes-parole des misères du monde, ce qui est lourd ; en même temps c'est une sacrée fonction !* ».

Jean Blairon insiste en outre sur le fait que la lutte n'est pas individuelle, mais bien collec-

tive. « (...) *un des problèmes des travailleurs sociaux, c'est qu'ils s'imaginent qu'ils doivent gagner la lutte seuls et chacun dans leur boulot au quotidien (...). Pour moi la lutte collective doit dépasser et de loin le groupuscule de l'équipe (...). Et la lutte collective dépasse évidemment le niveau d'une équipe. Il convient sans doute de dépasser cette prétention à « sauver le monde » qui ne peut que nous entraîner à verser dans la plainte, l'insatisfaction perpétuelle et le sentiment de ne pas être reconnu dans sa fonction.*

Une des manières proposées par Christine Castelain-Meunier est de commencer par établir une grille des problèmes récurrents que l'on ne parvient pas à résoudre et à partir de là, de voir quels partenariats il est possible de solliciter, quels organismes on peut interpellier, etc. Et ainsi, pas à pas, passer de la plainte à la revendication. De l'identification des manques à un niveau local à une revendication collective qui sous cette forme pourra effectivement être reconnue.

## 3. PRINCIPAUX OUVRAGES DE CHRISTINE CASTELAIN-MEUNIER

- *Insécurité urbaine: une arme pour le pouvoir?*, avec H. COING, Paris, Anthropos, 1980
- *Retraite et mutation sociale*, avec A.-M. GUILLEMARD, R. VANCAUTREN, Paris, FEN « Recherche », 1991
- *Deux ou trois enfants. Pratiques des classes moyennes en îles-de-France*, avec J.FAGNANI, Paris, coll. « Espaces et famille », édité par la CNAF, 1991
- *L'amour en moins. L'apprentissage sentimental*, Paris, Olivier Orban, 1991
- *La paternité*, Paris, PUF, « Que sais-je? », 1997
- *Pères, mères, enfants*, Paris, Flammarion, « Dominos », 1998
- *Les hommes aujourd'hui, virilité et identité*, Paris, Belfond, « Acropole », 1998
- *Cramponnez-vous les pères! Les hommes face à leurs femmes et à leurs enfants*, Paris, Albin Michel, 1992
- *La place des hommes et les métamorphoses de la famille*, PUF, « Sociologie d'aujourd'hui », 2002